

Hôtel des Ventes du Tarn

Maître Philippe Amigues, Opérateur de Ventes

25 rue Antoine Lavoisier – 81 000 Albi - Tel : 05.63.78.27.27

fax : 05.63.45.04.65 - Mail : p.amigues@gmail.com –

www.interencheres.com/81001

Agrément 2009.707

CONDITIONS GENERALES DE VENTE AUX ENCHERES PUBLIQUES

L'Hôtel des Ventes du Tarn agit comme opérateur de ventes volontaires de meubles aux enchères publiques régie par les articles L 312-4 et suivants du Code de commerce et à la qualité de mandataire du vendeur. Les rapports entre l'Hôtel des Ventes du Tarn et l'acquéreur sont soumis aux présentes conditions générales d'achat qui pourront être amendées par des avis écrits ou oraux avant la vente et qui seront mentionnés au procès-verbal de vente. La participation aux enchères implique l'acceptation inconditionnelle des présentes conditions.

Les actions en responsabilité civile engagées à l'occasion des prises et des ventes volontaires et judiciaires de meuble aux enchères publiques se prescrivent par cinq ans à compter de l'adjudication ou de la prise (art L321-17 et 321-11)

1- Les biens mis en vente

Les acquéreurs potentiels sont invités à examiner les biens pouvant les intéresser avant la vente aux enchères, et notamment pendant les expositions.

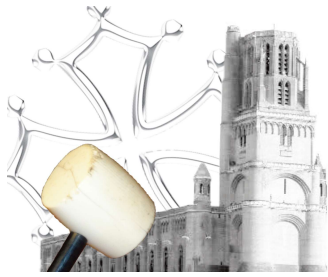
Les mentions figurant au catalogue sont établies par la Maison de ventes et l'expert qui l'assiste et sont faites sous réserve des notifications et des rectifications annoncées au moment de la présentation du lot et portées au procès-verbal de la vente. Les mentions concernant le bien sont fonction de l'état des connaissances à la date de la vente et toute erreur ou omission ne saurait entraîner la responsabilité de l'Hôtel des Ventes du Tarn. Les mentions concernant la provenance et/ou l'origine du bien sont fournies sur indication du vendeur et ne sauraient entraîner la responsabilité de l'Hôtel des Ventes du Tarn.

Les dimensions, les poids et les estimations des biens ne sont donnés qu'à titre indicatif. Les couleurs des œuvres portées au catalogue peuvent être différentes en raison du processus d'impression.

L'absence de mention dans le descriptif, les rapports, les étiquettes ou les annonces verbales d'une restauration, d'un accident ou d'un incident n'implique nullement que le lot soit en parfait état de conservation ou exempt de restauration, usures, craquelures, rentoilage ou autres imperfections. En outre, le ré-entoilage, le parquetage ou le doublage, ou toute autre mesure conservatrice du bien, ne sont pas signalés.

Les biens sont vendus dans l'état où ils se trouvent au moment de la vente et aucune réclamation après l'adjudication ne sera admise, l'acquéreur étant responsable de l'examen et de la vérification de l'état du bien avant la vente.

Les estimations sont fournies par la Maison de ventes et l'expert à titre purement indicatif et ne confèrent aucune garantie. Elles ne peuvent être considérées comme impliquant la certitude que le bien sera vendu au prix estimé ou même à l'intérieur de la fourchette d'estimations.



Hôtel des Ventes du Tarn

Maître Philippe Amigues, Opérateur de Ventes

25 rue Antoine Lavoisier – 81 000 Albi - Tel : 05.63.78.27.27

fax : 05.63.45.04.65 - Mail : p.amigues@gmail.com –

www.interencheres.com/81001

Agrément 2009.707

Vente de matériel informatique : Les logiciels de base DOS et parfois WINDOWS sont volontairement restés installés pour permettre aux acheteurs de mettre en place les logiciels de leur choix. Le fait de porter des enchères implique l'engagement formel pour l'acheteur de se mettre en règle vis-à-vis des licences installées dans l'unité centrale, c'est-à-dire de supprimer les logiciels restés installés et sous licence.

2- Les enchères

Les acquéreurs potentiels sont invités à se faire connaître avant la vente afin de permettre l'enregistrement de leurs données personnelles, la maison de ventes se réserve de demander à tout acquéreur potentiel de justifier de son identité, ainsi que de ses références bancaires. Tout enchérisseur est censé agir pour son propre compte sauf dénonciation préalable de sa qualité de mandataire pour le compte d'un tiers, acceptée par l'Hôtel des Ventes du Tarn.

Afin que des enchères puissent être portées sur des lots dont l'estimation est égale ou supérieure à 15000 € (quinze mille Euros), il pourra être demandé un versement d'une caution de la somme de 5 000 € (cinq mille Euros)

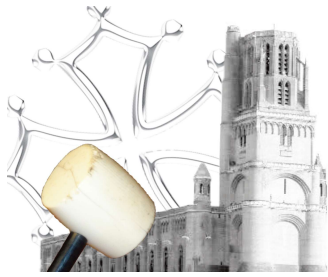
Le versement devra parvenir 48 heures avant la vente au plus tard, les banques étant fermées à partir de samedi midi. Dans le cas où l'objet ne serait pas acquis cette somme sera reversée intégralement.

Le mode usuel pour enchérir consiste à être présent dans la salle. L'Hôtel des Ventes du Tarn se réserve d'interdire l'accès à la salle de vente de tout acquéreur potentiel pour justes motifs.

Tout enchérisseur peut faire un ordre d'achat par écrit ou enchérir par téléphone ou par internet. Il devra remplir à cet effet un formulaire accompagné d'un relevé d'identité bancaire et d'une copie de sa pièce d'identité au moins deux heures avant la vente. La maison de vente se charge gracieusement des enchères par téléphone mais ne pourra être tenue pour responsable d'un problème de liaison téléphonique ou d'un dysfonctionnement d'internet. Les présentes conditions générales priment sur les conditions d'utilisation du service des enchères par internet.

Dans l'hypothèse de deux ordres d'achat identiques, c'est l'ordre le plus ancien qui aura la préférence. En cas d'enchères dans la salle pour un montant équivalent à un ordre d'achat, l'enchérisseur présent aura la priorité. En l'absence de confirmation des ordres d'achat de la part de la SVV, les ordres ne seront pas pris en compte.

Le plus offrant et dernier enchérisseur sera déclaré adjudicataire par le coup de marteau suivi de l'indication « adjugé ». L'Hôtel des Ventes du Tarn sera autorisé à reproduire sur le procès-verbal de vente et sur le bordereau d'adjudication les renseignements qu'aura fournis l'adjudicataire avant la vente. Toute fausse indication engagera la responsabilité de l'adjudicataire.



Hôtel des Ventes du Tarn

Maître Philippe Amigues, Opérateur de Ventes

25 rue Antoine Lavoisier – 81 000 Albi - Tel : 05.63.78.27.27

fax : 05.63.45.04.65 - Mail : p.amigues@gmail.com –

www.interencheres.com/81001

Agrément 2009.707

En cas de double enchère reconnue effective par le commissaire-priseur, le lot sera immédiatement remis en vente, toute personne intéressée pouvant concourir à la deuxième mise en adjudication.

Dans l'hypothèse où un prix de réserve aurait été stipulé par le vendeur, l'Hôtel des Ventes du Tarn se réserve de porter des enchères pour le compte du vendeur jusqu'à ce que le prix de réserve soit atteint. Le prix de réserve ne pourra pas dépasser l'estimation basse figurant dans le descriptif ou modifiée publiquement avant la vente.

L'Hôtel des Ventes du Tarn dirigera la vente de façon discrétionnaire, en veillant à la liberté des enchères et à l'égalité entre l'ensemble des enchérisseurs, tout en respectant les usages établis. Le commissaire-priseur se réserve de refuser toute enchère, d'organiser les enchères de la façon la plus appropriée, de déplacer certains lots lors de la vente, de retirer tout lot de la vente, de réunir ou de séparer des lots. Les lots précédés d'un *J* sont vendus à frais judiciaire, les lots précédés d'un ** proviennent de collaborateurs de l'étude.

3- Enchères en direct via le service Live du site [interencheres.com](http://www.interencheres.com)

Si vous souhaitez enchérir en ligne pendant la vente, veuillez-vous inscrire sur www.interencheres.com et effectuer une empreinte carte bancaire (ni votre numéro de carte bancaire, ni sa date d'expiration ne sont conservés). Vous acceptez de ce fait que www.interencheres.com communique à l'Hôtel des ventes du Tarn ou Maître Philippe AMIGUES tous les renseignements relatifs à votre inscription ainsi que votre empreinte carte bancaire. L'Hôtel des ventes du Tarn ou Maître Philippe AMIGUES se réservent le droit de demander, le cas échéant, un complément d'information avant votre inscription définitive pour enchérir en ligne. Dans le cadre de vente réalisée uniquement et totalement en live ou dématérialisée, l'acheteur dispose d'un délai de rétractation de 14 jours.

Toute enchère en ligne sera considérée comme un engagement irrévocable d'achat (jurisprudence européenne arrêt CJCE du 21 mai 2015) puisque l'inscription est faite après acceptation des conditions générales de vente.

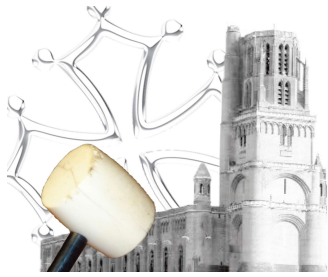
Si vous êtes adjudicataire en ligne, vous autorisez l'Hôtel des ventes du Tarn ou Maître Philippe AMIGUES, si elles le souhaitent, à utiliser votre empreinte carte bancaire pour procéder au paiement, partiel ou total, de vos acquisitions y compris les frais habituels à la charge de l'acheteur.

Ces frais sont majorés :

- Pour les lots volontaires, majoration de 3% HT du prix d'adjudication (soit +3,60% TTC) via [interencheres live](http://www.interencheres.com)

Et 1.5% HT (soit 1.8 % TTC) via [drouot live](http://www.drouot.com)

- Pour TOUS les véhicules, majoration de 40 EUR HT par véhicule (soit +48 EUR TTC par véhicule) via [interencheres live](http://www.interencheres.com)



Hôtel des Ventes du Tarn

Maître Philippe Amigues, Opérateur de Ventes

25 rue Antoine Lavoisier – 81 000 Albi - Tel : 05.63.78.27.27

fax : 05.63.45.04.65 - Mail : p.amigues@gmail.com –

www.interencheres.com/81001

Agrément 2009.707

- Pour les ventes judiciaires, majoration de 1% HT du prix d'adjudication (soit +1.2% TTC) via interencheres live
- Pour les ventes caritatives, pas de majoration des frais habituels.

Pour les ventes de véhicules : 50 € seront facturés en sus pour toute modification d'identité d'acheteur après la vente - Merci de vous inscrire correctement avant la vente.

En cas d'enchère LIVE simultanée ou finale d'un montant égal, il est possible que l'enchère portée en ligne ne soit pas prise en compte si l'enchère en salle était antérieure. En toute hypothèse, c'est le commissaire-priseur qui sera le seul juge de l'enchère gagnante et de l'adjudication sur son procès-verbal.

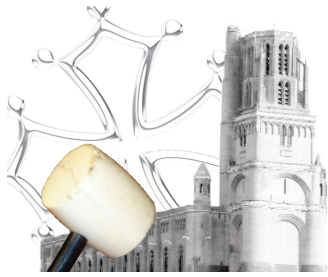
L'Hotel des ventes du Tarn ou Maître Philippe AMIGUES ne peuvent garantir l'efficience de ce mode d'enchères et ne peuvent être tenues pour responsables d'un problème de connexion au service, pour quelque raison que ce soit.

4- Enchères en direct et enchères automatiques via les services LIVE et ONLINE du site www.interencheres.com et drouot.com

Enchère directe. Si vous souhaitez enchérir en ligne LIVE ou ONLINE ; en direct ou par enchères automatiques) pendant la vente, veuillez-vous inscrire sur www.interencheres.com et effectuer une empreinte carte bancaire (vos coordonnées bancaires ne nous sont pas communiquées en clair). Vous acceptez de ce fait que www.interencheres.com communique à OVV et SCP tous les renseignements relatifs à votre inscription ainsi que votre empreinte carte bancaire. OVV et SCP se réservent le droit de demander, le cas échéant, un complément d'information avant votre inscription définitive pour enchérir en ligne. **Toute enchère en ligne sera considérée comme un engagement irrévocable d'achat.**

Enchère automatique . OVV et SCP n'ont pas connaissance du montant maximum de vos enchères automatiques via www.interencheres.com. Vos enchères sont formées automatiquement et progressivement dans la limite que vous avez fixée. L'exécution de l'enchère automatique s'adapte au feu des enchères en fonction des enchères en cours.

Le pas d'enchère est défini par les intervalles suivants: jusqu'à 19€: 1€; de 20€ à 199€: 10€; de 200€ à 499€: 20€; de 500€ à 999€: 50€; de 1000€ à 4999€: 100€; de 5000€ à 9999€: 200€; de 10000€ à 19999€: 500€; de 20000€ à 49999€: 1000€; de 50000€ à 99999€: 2000€; 100000€ et plus: 5000€.



Hôtel des Ventes du Tarn

Maître Philippe Amigues, Opérateur de Ventes

25 rue Antoine Lavoisier – 81 000 Albi - Tel : 05.63.78.27.27

fax : 05.63.45.04.65 - Mail : p.amigues@gmail.com –

www.interencheres.com/81001

Agrément 2009.707

Païement. Dans le cadre des ventes LIVE, si vous êtes adjudicataire en ligne via une enchère portée en direct ou par le biais d'un ordre d'achat secret, vous autorisez OVV et SCP, si elles le souhaitent, à utiliser votre empreinte carte bancaire pour procéder au paiement, partiel ou total, de vos acquisitions y compris des frais habituels à la charge de l'acheteur pour un montant pouvant aller jusqu'à 1 200 euros. Au-delà de ce montant, vous recevrez un lien de paiement 3DS par e-mail. Dans le cadre du service ONLINE, vous recevrez un lien de paiement 3DS par e-mail pour régler ou solder votre bordereau dans la limite de 10000 euros.

Aucun droit de rétractation possible sur les ventes aux enchères en salle ou en live (art L221.28 du code de consommation) – Seules les ventes online (entièrement dématérialisées auxquelles le public ne peut assister) bénéficient d'un droit de rétractation légal mais les frais s'y afférant seront à la charge de l'acheteur et une indemnité compensatrice de 10% sera retenue.

5- Le Paiement du prix et des frais d'adjudication

La vente est faite au comptant et en Euros. Toute personne qui se porte enchérisseur s'engage à régler personnellement et immédiatement le prix d'adjudication augmenté des frais à la charge de l'acquéreur et des tous impôts ou taxes qui pourraient être exigibles. L'adjudicataire devra immédiatement donner ou confirmer son identité et ses références bancaires.

En sus du prix de l'adjudication, l'acheteur devra acquitter par lot les commissions et taxes suivantes :

22 % TTC (soit 18.33 % HT) pour les ventes volontaires

14.28 % TTC (soit 11.9% HT) pour les ventes judiciaires

Prix d'adjudication TTC.

Ce tarif peut cependant varier selon les ventes et les acquéreurs potentiels doivent consulter les conditions particulières et publicités de chaque vente et se renseigner auprès de la maison de ventes. Le tarif est également annoncé verbalement lors du début de la vente aux enchères.

L'adjudicataire pourra s'acquitter par les moyens suivants :

-espèces : jusqu'à 1 000 € frais et taxes compris pour les ressortissants français, jusqu'à 15 000 € frais et taxes compris pour les ressortissants étrangers non-professionnels sur présentation de leurs papiers d'identité et un justificatif de domicile fiscal. Le plafond s'étend à l'ensemble des lots d'une même vente avec justificatif d'une adresse. **Sauf pour les métaux précieux et bijoux où vous devrez impérativement régler par un autre moyen de paiement**

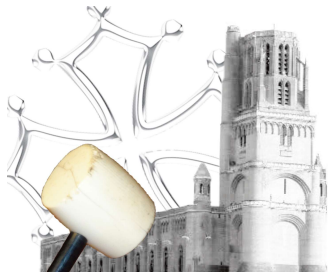
-carte bancaire et carte bancaire à distance

-virement bancaire : les frais bancaires sont à la charge exclusive de l'adjudicataire

-LES CHEQUES NE SONT PLUS ACCEPTÉS

-les chèques étrangers ne sont pas acceptés.

Le paiement de l'intégralité du prix d'adjudication n'est pas soumis à l'obtention du certificat de libre circulation.



Hôtel des Ventes du Tarn

Maître Philippe Amigues, Opérateur de Ventes

25 rue Antoine Lavoisier – 81 000 Albi - Tel : 05.63.78.27.27

fax : 05.63.45.04.65 - Mail : p.amigues@gmail.com –

www.interencheres.com/81001

Agrément 2009.707

L'opérateur de ventes se réserve le droit du paiement total ou partiel du bordereau et des frais d'expédition par terminal de paiement électronique et carte bancaire dès l'adjudication prononcée. Dans le cadre d'utilisation frauduleuse de carte bancaire, l'opérateur de ventes se réserve le droit d'être subrogé par un établissement bancaire et assurance pour toutes poursuites.

6- Retrait des achats et transfert des risques

Aucun lot ne sera remis aux acquéreurs avant acquittement complet des sommes dues. **L'enlèvement se fait à la fin de la vente sur présentation du bordereau d'adjudication.** En cas de paiement par chèque non certifié ou par virement, la maison de vente se réserve le droit de différer la délivrance des objets jusqu'à encaissement.

Dès l'adjudication, les objets sont placés sous l'entière responsabilité de l'acquéreur. Il appartient à l'adjudicataire de faire assurer le lot dès l'adjudication. Il ne pourra tenir l'Hôtel des Ventes du Tarn ou Maître Amigues, responsable en cas de vol, perte ou dégradation de son lot, après l'adjudication, ou encore en cas d'indemnisation insuffisante par son assureur. L'adjudicataire ne pouvant se déplacer peut mandater tout professionnel du transport ou toute personne de confiance de son choix. Il supportera le cout du transport et en prend l'entière responsabilité. Il lui appartient de respecter l'ensemble des préconisations, conseils, et indications du transporteur, notamment lors de la réception sous peine d'être privé de tout recours contre ce transporteur et de toute indemnisation.

Pour les ventes à la salle, les objets sont à retirer à l'Hôtel des Ventes du Tarn. **En cas d'enlèvement différé et au-delà de quinze jours, il sera perçu des frais de gardiennage de 6€ HT par jour. Pas de frais de gardiennage pour les bijoux et objets de très faible encombrement. Passé un délai de 6 mois, l'OVV pourra saisir la juridiction compétente pour se faire autoriser à les vendre aux enchères publiques en paiement des frais de gardiennage**

Dans les cas d'achat sur ordres, enchères par téléphone ou enchères par internet, la maison de ventes propose une expédition via plusieurs moyens de transport A LA CHARGE EXCLUSIVE DE L'ACHETEUR :

NOUS NE FAISONS PLUS LES EMBALLAGES ET EXPEDITIONS, Merci de vous rapprocher des prestataires ci-dessous pour obtention de devis.

- **MAIL BOXES ETC. Albi. 05.63.52.29.60- mbe2919@mbefrance.fr**

Pour un envoi par transporteur:



Hôtel des Ventes du Tarn

Maître Philippe Amigues, Opérateur de Ventes

25 rue Antoine Lavoisier – 81 000 Albi - Tel : 05.63.78.27.27

fax : 05.63.45.04.65 - Mail : p.amigues@gmail.com –

www.interencheres.com/81001

Agrément 2009.707

- **Transporteur : ART TRANSPORTS BERNARD. 06.50.82.45.15 –**
michel.bernard34@wanadoo.fr
- **Mouv Deménagement 07.71.11.12.85 - mouv.demenagement@gmail.com**
- **Transporteur secteur PERPIGNAN: PONTEILLA – 0666.404.749 – ptds66@gmail.com**
- **Transport: LTSE - 06.72.18.36.54 - 01.41.50.54.83 - contact@ltse.fr**

En cas de refus de ces moyens de transport la maison de ventes peut glisser les lots dans un emballage pré payé que vous nous enverrez. SANS AUCUNE ASSURANCE NI RECOURS.

En sus des frais de transport par le moyen de transport que l'acquéreur préférera, ses frais de transport seront à la charge exclusive de l'acquéreur, aucun envoi ne sera fait sans règlement préalable de ses frais de transport. La maison de ventes ne pourra en aucun cas être tenue responsable des dégradations, pertes, vols ou quelconque accident causés par le transport des objets par quelque transporteur que ce soit.

L'Hôtel des Ventes du Tarn se réserve également de procéder à toute compensation avec des sommes dues à l'adjudicataire défaillant. La maison de ventes se réserve d'exclure de ses ventes futures, tout adjudicataire qui aura été défaillant ou qui n'aura pas respecté les présentes conditions générales d'achat.

7- Défaut de paiement

A défaut de paiement par l'adjudicataire dans un délai de trois mois à compter de la date de l'adjudication et après mise en demeure restée infructueuse, le bien est remis en vente à la demande du vendeur sur folle enchère de l'adjudicataire défaillant.

Si le vendeur ne formule pas cette demande dans un délai de trois mois à compter de l'adjudication, la vente est résolue de plein droit, sans préjudice de dommages et intérêts dus par l'adjudicataire défaillant.

Dans tous les cas l'Hôtel des Ventes du Tarn se réserve le droit de réclamer à l'adjudicataire défaillant :

-des intérêts aux taux légal majoré de cinq points

-le remboursement des coûts supplémentaires engendrés par sa défaillance, y compris les frais de stockage, de transport, de catalogue, etc...

-le paiement de la différence entre le prix d'adjudication initial et

- Soit le prix d'adjudication sur folle enchère s'il est inférieur, ainsi que les coûts générés par les nouvelles enchères,



Hôtel des Ventes du Tarn

Maître Philippe Amigues, Opérateur de Ventes

25 rue Antoine Lavoisier – 81 000 Albi - Tel : 05.63.78.27.27

fax : 05.63.45.04.65 - Mail : p.amigues@gmail.com –

www.interencheres.com/81001

Agrément 2009.707

- Soit l'estimation basse, si la vente est résolue de plein droit

L'Hôtel des Ventes du Tarn se réserve également de procéder à toute compensation avec des sommes dues à l'adjudicataire défaillant. La maison de ventes se réserve d'exclure de ses ventes futures, tout adjudicataire qui aura été défaillant ou qui n'aura pas respecté les présentes conditions générales d'achat.



AVIS IMPORTANT – PRÉVENTION DES IMPAYÉS

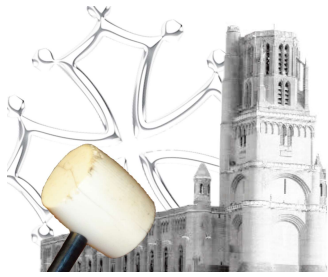
La structure organisant cette vente est abonnée au service TEMIS permettant la consultation et l'alimentation du **Fichier des restrictions d'accès aux ventes aux enchères** (« Fichier TEMIS »).

En participant à la vente, vous reconnaissez être informé(e) que :

- tout bordereau de vente impayé ou ayant fait l'objet d'un retard de paiement est susceptible d'être inscrit au Fichier TEMIS et de restreindre votre capacité à participer aux ventes aux enchères ;
- les notifications importantes relatives aux suites de l'adjudication vous sont adressées à l'adresse e-mail et/ou postale déclarée auprès de la structure de vente.

Si vous êtes inscrit(e) au Fichier TEMIS, la structure organisatrice de la vente pourra conditionner l'accès à ses services à l'utilisation de moyens de paiement ou garanties spécifiques ou vous refuser l'accès à certains services pour lesquels ces garanties ne peuvent être mises en œuvre.

- Le Fichier TEMIS est mis en œuvre par la société Commissaires-Priseurs Multimédia (« CPM »). Il peut être consulté par toutes les structures de vente aux enchères opérant en France et abonnées au service. La liste des abonnés est accessible sur le site interencheres.com, menu « Acheter aux enchères », rubrique « Les commissaires-priseurs » ou peut être obtenue sur simple demande.
- Votre inscription sera supprimée automatiquement au maximum au bout de 24 mois si vous ne faites l'objet que d'une seule inscription, et de maximum 36 mois si vous faites l'objet de plusieurs inscriptions.
- Pour savoir si vous êtes inscrite(s) sur le Fichier TEMIS et par quelle(s) structure(s) de vente abonnée(s), vous pouvez écrire à Commissaires-Priseurs Multimédia 37 rue de Châteaudun, 75009 Paris ou à contact@temis.auction, en joignant une copie de votre pièce d'identité.
- Pour contester l'inscription d'un bordereau, une fois la réponse de CPM obtenue, vous devrez intervenir auprès de la structure à l'origine de votre inscription afin qu'elle mette à jour les informations vous concernant.
- En cas de difficultés, vous pourrez, si vous l'estimez nécessaire, adresser une réclamation à CPM en apportant toute précision et tout document justificatif nécessaire à l'instruction de votre réclamation.
- Pour toutes informations complémentaires sur le Fichier TEMIS et vos droits, vous pouvez consulter :
 - les conditions de ventes figurant dans le catalogue de ventes et sur notre page web (interencheres.com) ;
 - la politique de protection des données personnelles de TEMIS accessible sur le site <https://temis.auction>.



Hôtel des Ventes du Tarn

Maître Philippe Amigues, Opérateur de Ventes

25 rue Antoine Lavoisier – 81 000 Albi - Tel : 05.63.78.27.27

fax : 05.63.45.04.65 - Mail : p.amigues@gmail.com –

www.interencheres.com/81001

Agrément 2009.707

8- Législation applicable aux biens culturels

L'État peut exercer, sur toute vente publique d'œuvres d'art ou sur toute vente de gré à gré d'œuvres d'art réalisée dans les conditions prévues par l'article L. 321-9 du code de commerce, un droit de préemption par l'effet duquel il se trouve subrogé à l'adjudicataire ou à l'acheteur. La déclaration, faite par autorité administrative, qu'elle entend éventuellement user de son droit de préemption, est formulée, à l'issue de la vente, entre les mains de l'officier public ou ministériel dirigeant les adjudications ou de l'opérateur habilité à organiser la vente publique ou la vente de gré à gré.

La décision de l'autorité administrative doit intervenir dans le délai de quinze jours après la vente publique ou après la notification de la transaction de gré à gré. L'Hôtel des Ventes du Tarn ne pourra être tenu pour responsable des conditions de la préemption par l'État français.

L'exportation de certains biens culturels est soumise à l'obtention d'un certificat de libre circulation pour un bien culturel. L'Hôtel des Ventes du Tarn et/ou le vendeur ne sauraient en aucun cas être tenus responsables en cas de refus dudit certificat par les autorités.

9- Compétences législative et juridictionnelle

Conformément à l'article L. 321-17 du Code de commerce, les actions en responsabilité civile engagées à l'occasion de prises et ventes volontaires et judiciaires de meubles aux enchères publiques se prescrivent par cinq ans à compter de l'adjudication ou de la prise.

Tous les litiges relatifs aux présentes conditions et aux ventes aux enchères seront régis exclusivement par la Loi française et soumis au Tribunal compétent d'Albi, quel que soit le lieu de résidence de l'acheteur ou du vendeur.

Afin de mettre un terme à un litige survenu après la vente entre le vendeur et l'acquéreur, l'Hôtel des Ventes du Tarn se réserve le droit discrétionnaire d'acquérir de l'acquéreur le(s) bien(s) et de le revendre pour son compte, y compris aux enchères publiques, selon les conditions prévues par l'article L. 321-5 II du Code de commerce.

10- Législation sur les ventes de véhicules

En raison de la réforme des cartes grises vous ne pourrez réaliser votre nouvelle carte grise que chez un professionnel.

Seuls les véhicules roulants avec contrôle technique à jour pourront être vendus aux particuliers.

En aucun cas l'étude ne pourra être tenue responsable des difficultés d'immatriculation.